

Si dans les 7 jours suivant l'affichage, soit le 04/07/25 à 9h, un candidat classé sur la liste principale n'a pas confirmé par écrit son souhait d'entrer en formation, il est présumé avoir renoncé à son admission ou à son classement sur la liste. Sa place est proposée au candidat inscrit au rang utile sur la liste complémentaire.

EPREUVES DE SELECTION D'ENTREE DANS LES I.F.A.S. : Sélection commune
LISTE DES CANDIDATS SUR LA LISTE PRINCIPALE : ST MARCELLIN
1 - Droit commun, Bacs pro. ASSP ou SAPAT, Passerelles

Numéro	Civilité	Nom de famille	Nom d'usage
0015	Mme	VEY Emilie	ESTANGUET
0127	Mme	REGIMBEAU Eirendira	
0002	Mme	GONDARD Anne-Flore	
0009	Mme	AHMED-HEZAM Lisa	
0113	Mme	PELLERIN Flavie	
0059	Mme	BARATA Sarah	
0042	Mme	HEQUET Maëlyss	
0089	Mme	OBERHAUSER Corinne	
0132	M.	RUFFIER DES AIMES Nolhan	
0092	Mme	BAGNIS Amandine	
0062	Mme	HELMINGER Candice	
0156	Mme	SANTANA Romy	
0070	Mme	ROBIN Léa	
0082	M.	ARATA Christophe	
0137	M.	CHAPRE Simon	
0010	Mme	KNIPPER Emilie	
0064	M.	KHALFOUNE Kamel	
0039	Mme	DIEZ Johanna	
0084	Mme	ANSELME Laura	(DUFEUTRELLE)
0030	Mme	ROCHEDY Sabrina	KANOZA
0160	Mme	BOUSEKKINE Sabrina	
0017	Mme	POUYET Marine	
0013	Mme	DASTILLUNG Sylvaine	GENESTE
0016	M.	FAVIER Alexandre	

REPORT: Mme EBOLO TRUCHET Salomé

Institut de Formation d'Aide-Soignant
Hôpitaux Drôme Nord Site de Saint Vallier
Rue de l'hôpital
26240 SAINT VALLIER
04 75 23 80 85
secretariat.eas@hopitaux-drome-nord.fr

CHAQUE CANDIDAT EST INFORME PERSONNELLEMENT PAR ECRIT DE SES RESULTATS.